



CALIPETON FORMATIONS

SARL immatriculée sous le n° 900 905 498 à la préfecture de Vannes

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53560980656. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat » (article L.6352-12 du code du travail)

Lieu-dit Larmor, 56690 LANDAUL

calipetonformations@gmail.com

<http://calipetonformations.com>

Programme de la formation

Intitulé de la formation : Guidance parentale et partenariat parental en ergothérapie. Soutenir les co-occupations.

Date : Du jeudi 9 au vendredi 10 février 2023

Durée : 2 jour / 14h00

Lieu de formation : En visio

Prérequis : Être un professionnel du domaine de la santé et / ou de la petite enfance, être étudiant en 3 année d'ergothérapie

Public visé : Ergothérapeute

Objectifs de la formation :

- Sensibiliser à l'importance d'une approche centrée sur la famille
- Comprendre les principes de la guidance parentale, du partenariat parental et leur différence.
- Maîtriser les modalités pratiques de la mise en oeuvre d'un "Partenariat Parental" sur la base du protocole OPC occupational performance coaching

Contenu détaillé de la formation par journée :

Jour 1 - 9h00 17h00

Matin 9h - 12h30 :

- Présentation de la journée, de la formatrice et des participants. Questionnaire pré- formation.

Mis à jour le 17/10/2022 - 1/3



- Rappel sur le développement sensori-moteur et cognitif du bébé et du jeune enfant. Utilisation de grille de repère d'âge pour l'anamnèse.

- La théorie de l'attachement: le lien entre figure d'attachement, le caregiving et la notion de corégulation.

- La théorie synactive, le processus sensoriel et la co-régulation.

Après-midi 13h30 – 17h :

- Qu'est-ce qu'une co-occupation et quelles sont les principales co-occupations du bébé et de l'enfant.

- Soutenir les co-occupations et guider les parents dans leur rôle de co-régulateur. Exemple de co-régulation puis d'auto-régulation pour la dyade parent/enfant. Intervention de l'ergothérapeute auprès des parents (modèle PEOP).

Jour 2 - 9h00 17h00

Matin 9h - 12h30

- Au-delà de la guidance, le partenariat parental en ergothérapie.

- L'OPC occupational performance coaching. Principe et mise en œuvre selon l'âge (bébé /jeune ou grand enfant).

Après-midi : 13h30 – 17h00

- *Mise en situation.*

- *Etude et présentation de cas clinique.*

Intervenants et qualifications :

- Madame Luzu Clémentine, Ergothérapeute DE libérale en pédiatrie depuis 2009, monitrice de portage

Moyens pédagogiques et d'accompagnement :

Mis à jour le 17/10/2022 - 2/3



- Structuration en 3 séquences avec modalités pédagogiques de forme synchrone
- Méthode de présentation magistrale incluant des dialogues/débats
- Table ronde pour un retour d'expérience des participants
- Méthodes démonstratives : travaux pratiques, ludiques, outils de portage
- Méthodes expérimentales : mise en situation avec les différents outils de portage et poupons
- Méthode active de découverte, autonome
- Slides powerpoint pour la projection des cours magistraux
- Liste bibliographique complémentaire
- Support pédagogique, photocopié
- Possibilité de prendre des photos et de faire des enregistrements vidéo en accord avec le formateur et les stagiaires
- Arbre des attentes

Type d'évaluation pratiquée :

- Évaluation diagnostic en amont de la formation
- Évaluation formative : degré d'acquisition des stagiaires, identification des acquis de la séquence, questionnements individuels et de groupes, exercices pratiques, mises en situation, cas clinique
- Évaluation des connaissances post formation sommative par séquençage (partie 2), score supérieur ou égal à 12/20 aux évaluations sommatives
- Evaluation de la formation et de l'organisme de formation